Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 011-251101671-20261104-DE_045_2026-DE

République Française
Département : AUDE
Arrondissement : Limoux
SMAH HVA

Séance du jeudi 29 octobre 2026

Délibération N° DE_045_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
40	23	23
Date de la convocation : 22/10/2026		
Pour	Contre	Abstention
23	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-neuf octobre deux mille vingt-six, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle Pôle Rivière), sous la présidence de Pierre BARDIES.

Présents : Pierre BARDIES (Président), Jean-Louis ARIBAUD (Vice-président), Didier BUXEDA (Vice-président), Jean-Louis CARBONNEL (Vice-président), Pierre DURAND (Vice-Président), Alain COSTES (Vice-président), David FERNANDEZ (Vice-président), Jacques GALY (Vice-président), Jean-Régis GUICHOU (Vice-président), André CALVET (Délégué), Georges BENNAVAIL (Délégué), Alain CHANAUD (Délégué), Daniel ALBERT (Délégué), Sege BELARD (Délégué), Aimé MUNOZ (Délégué), Francis PAGES (Délégué), Nicole SOCQUET-JUGLARD (Déléguée), Jean-Marc WAGNER (Délégué), Raynald LAUMONT (Délégué), Thierry LECINA (Délégué), Jean-Pierre THILVERT (Délégué), Sauveur TRANIELLO (Délégué), Jean LABADIE (Délégué)
Représentés : LAFFONT Jean (Délégué) ; SANCHEZ Anthony (Délégué)
Absents et Excusés : Francis MAGDALOU (Délégué), Michel GARCIA (Délégué), Francis SAVY (Délégué), Christian DUBUC (Délégué), Rose-Marie MANAUD (Déléguée), Yves RAYNAUD (Délégué), Anthony SANCHEZ (Délégué) suppléé par Sauveur TRANIELLO (Délégué), Jean LAFFONT (Délégué) suppléé par Jean LABADIE (Délégué), Marie-Christine PALOMINO (Déléguée), Christophe BARBIER (Délégué), Martine CLERGUE (Déléguée), Rolland MAZET (Délégué), David N'DIAYE (Délégué), Brigitte ORTEGA (Déléguée), Paul PAINCO (Délégué), Jean-Jacques LAIRE (Délégué), Dominique LAPORTE (Délégué), Patrice GAUX (Délégué), Serge VAILLS (Délégué)

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Jean-Pierre THILVERT est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Travaux Equipe en régie_Année 2027

Dans le cadre du Contrat de Bassin Versant, il s'agit de restaurer ou de gérer la ripisylve durant l'année 2027.

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 011-251101671-20261104-DE_045_2026-DE

Ces travaux de restauration et d'entretien auront pour objectifs de rendre aux cours d'eau, d'une part, leur fonctionnalité hydraulique (écoulement des crues), et d'autre part, de conserver un aspect physique qui correspond d'avantage au rôle écologique, paysager, voire sociologique que l'on peut attendre d'un cours d'eau.

Les secteurs à traiter sont détaillés ci-dessous :

Cours d'eau	ID_TRONCON	Année de passage	EPCI	Commune (s)	Linéaire
Carbasse	TCa1	2027	Pyrénées Audoises	Quillan	1914
Molle	TMo1	2027	Limouxin	Saint Hilaire	1358
Rebenty	TRe5	2027	Pyrénées Audoises	Cailla	6606
Blau	TBla1	2027	Limouxin	Loupia/Malras/Gaja	7851
AUDE	TAu1	2027	Haute Ariège/Pyrénées Audoises	Escouloubre	2410
Couleurs	TCl1	2027	Limouxin	Rennes le Chateau	931
Couleurs	TCl2	2027	Limouxin	Rennes le Chateau	2534
Couleurs	TCl3	2027	Pyrénées Audoises	Esperaza	1285
Marceille	TMa1	2027	Limouxin	Limoux	2205
Marceille	TMa2	2027	Limouxin	Limoux	1359
Marceille	TMa3	2027	Limouxin	Limoux	1674
Lauquet	TLa2	2027	Limouxin	Greffeil	3057
Lauquet	TLa3	2027	Limouxin	Greffeil	4745
Salz	TSa3	2027	Limouxin	Coustaussa	5938
Lauquet	TLa6	2027	Limouxin	Saint Hilaire	5989
Lauquet	TLa4	2027	Limouxin	Ladern-sur-Lauquet	4772
Lauquet	TLa5	2027	Limouxin	Saint-Hilaire	4490
Artigues	TArt1	2027	Haute Ariège	Le PLa	5828
Fount Guilhen	TFG1	2027	Carcassonne Agglo	Palaja / Cazilhac	3858
Fount Guilhen	TFG2	2027	Carcassonne Agglo	Cazilhac / Carcassonne	2270
Palajanel	TPal1	2027	Carcassonne Agglo	Cazilhac	3130
Linéaire total (km)	74				
Enveloppe financière	250 000,00 €				

Communautés de communes concernées :

EPCI	Linéaire (km)
Carcassonne Agglo	9
Communauté de Communes du Limouxin	47
Communauté de Communes des Pyrénées Audoises	11
Communauté de Communes Haute Ariège	7

Le coût prévisionnel des travaux cités en objet est de : **250 000 € T.T.C.**
Le plan de financement prévisionnel serait subventionné à hauteur de **80% par le Département de l'Aude et l'Agence de l'Eau :**

Le Département de l'Aude 125 000 € 50%,
L'Agence de l'Eau 75 000 € 30%,
Autofinancement SMAH 50 000 € 20%.

Le Comité syndical ouï l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité.

APPROUVE le plan de financement et la demande d'aide auprès des partenaires précités

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches relatives aux travaux et à signer tous les documents destinés à leur mise en œuvre.

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE HAUTE VALLÉE DE L'AUDE

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Pierre BARDIES
Président de séance

Jean-Pierre THILVERT
Secrétaire de séance